

RÉUNION DU BUREAU DE BRIANCE-COMBADE
Du lundi 27 mars 2023 salle Jane Limousin à 18h

A l'ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Information du SDIS sur la compétence incendie
3. Information de la société Electricité du Portugal sur un projet de centrale solaire à Neuvic-Entier
4. CR du 23 janvier 2023
5. Immobilier d'entreprise : dossier « Calliope »
6. Présentation des budgets prévisionnels 2023
7. Affaires diverses

1- Désignation d'un secrétaire de séance

2- 18h : Présentation en séance (SDIS)

3- 19h : Présentation en séance (EDPR)

4- Adoption du compte-rendu de la séance 23 janvier 2023 (Annexe 1)

5- Immobilier d'entreprise : dossier « Calliope »

Par mail du 28 février 2023, Madame VERGNE, gérante de l'institut CALLIOPE à Linards, nous informe qu'elle renonce à la demande de subvention à l'immobilier d'entreprise. En effet, n'étant pas en possibilité de produire certains justificatifs de paiement, son dossier n'était pas éligible auprès du département et par voie de conséquence, la CCBC ne peut pas lui attribuer le montant de 4 283 € accordée par la Communauté de communes le 6 septembre 2021.

Il est donc demandé au bureau communautaire de procéder à une modification de la délibération 2021-801, annulant le 1^{er} alinéa relatif à l'immobilier d'entreprises.

Il restera donc :

- **D'octroyer une subvention d'investissement, sous réserve de présentation des factures acquittées d'un montant de 5 861€ pour le projet de mobilier productif ;**
- **De dire que ces sommes sont inscrites au budget de la collectivité ;**
- **D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier, et notamment la convention de partenariat indiquant les obligations de l'entreprise.**

6- Présentation des budgets prévisionnels 2023 en séance

7- Affaires diverses : inventaire zones économiques